



L'ECHO DE L'ESSONNE

18 mars 2014

Compte rendu du CHS du 01 juillet 2014



Après la déclaration liminaire des Organisations Syndicales, il a été procédé à :

I) **Approbation du PV:**

Approbation du procès verbal du 01 AVRIL 2014 par toutes les OS.

II) **Présentation du nouveau guide DUERP et du PAP de la DGFIP**

II - A) **Présentation du nouveau guide DUERP**

La synthèse des contributions des agents par le groupe de travail sur le DUERP, nous a été présenté par la direction par son rapporteur M Fiore ce qui représente plus de 3700 lignes. Dans certains départements le DUERP dépasse les 5000 lignes. Le groupe de travail a classé cette synthèse en 5 groupes appelés

Risque intolérable :

Risque devant être éradiqué le plus rapidement possible

Risque substantiel :

Risque important devant entraîner une action rapide

Risque modéré :

Risque mesuré devant mener à une action dans les mois qui viennent

Risque faible :

Risque à ne pas sous-estimer mais pouvant être traité dans le temps

Après analyse du groupe de travail sur le DUERP

Il a été détecté

Aucun risque intolérable n'a été décelé dans notre département

13% de Risque substantiel

38% de Risque modéré

49% de Risque faible

Pour Fo bien que ce pourcentage soit faible en Risque substantiel, il n'en demeure pas moins qu'il est trop élevé.

Certains de nos collègues nous ont signalé que toutes les remarques émises par les agents n'étaient pas transcrites.

La direction indique que le DUERP sera consultable sur Ulysse 91 et invite nos collègues à faire remonter leurs remarques par mail à l'assistante de prévention, Mme Véronique Maxwell, (*NDLR : avec copie à FO DGFIP*).

Ils peuvent aussi faire remonter leurs remarques sur le registre de sécurité qui est mis à disposition de tous les agents et examiné tous les trimestres par le CHS-CT.

La direction a souligné le caractère chronophage de cette collecte d'informations auprès de tous les services de l'Essonne.

Aussi la Direction Générale a décidé de procéder une année sur deux à ce recensement.

Par contre le groupe de travail se réunira tous les ans pour la mise à jour du DUERP et celle du PAP. C'est une démarche qui s'inscrit dans le temps

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip

II - B) Présentation du PAP de la DGFIP 91

Le PAP est le Programme Annuel de Prévention, ce sont les actions qui découlent du DUERP. Le budget mis en place est de 750 000 €, Il est financé à 75 % par la direction et à 25 % par le CHS-CT.

Il Reste à définir les intervenants et les pilotes (ISST – CHS- BIL) sous la tutelle de la direction et de l'assistante de prévention

Cette année, les actions vont porter sur

13 % sur la sécurité sécuritaire (la sûreté)

23 % sur les risques psychosociaux

08 % sur les troubles musculo-squelettiques

18% des actions décidées cette année sont en cours ou terminées.

La direction nous a fait part de la condamnation de l'agresseur d'un Inspecteur chargé des Poursuites à 2 ans de prison ferme en 1^{er} instance

Fo a fait remarquer que, pour beaucoup de nos collègues les agressions verbales par les usagers sont quotidiennes, et que les agents ne pensaient pas et ne voulaient pas faire remonter une fiche de signalement à leur hiérarchie, considérant que cela faisait partie des « risques » de l'accueil, banalisant ainsi le phénomène.

Le manque de personnel dans les postes rend l'accueil de plus en plus pénible et est une source de stress.

Approbation de la mise en place du PAP par toutes les OS

III) Installation du pôle enregistrement de Corbeil

Le contexte

Rapprocher les pôles enregistrements de celui des SIE

Le premier rapprochement entre Arpajon et Etampes date de 2007 suivie en 2010 du rapprochement entre Massy et Palaiseau, il reste celui de Yerres, Evry et Corbeil. Pourquoi maintenant, alors que ce projet sommeille dans les caisses depuis 2007 ?

Le projet nous semble mal préparé,

- 1) au niveau des locaux choisis pour recevoir le pôle enregistrement
- 2) Comme nous vous l'avons relaté dans la Tribune sur notre site, la Direction Générale est en train de rapprocher le pôle enregistrement du celui du SPF (Service de publicité foncière) donc dans quelques mois nous devons nous prononcer à la va-vite sur le rapprochement des pôles enregistrement avec les SPF. Cela se traduira par un déménagement du 21 au 75 rue Féray avec travaux à la clef. Nous rappelons que nous sommes en période d'économie.

Un point positif est l'amélioration de la situation de la caisse du SIE, qui sera davantage sécurisée qu'actuellement, même si ce n'est pas encore idéal.

Nous nous sommes abstenus sur l'installation du pôle enregistrement de Corbeil

FO - DGFIP 91

Bulletin d'adhésion

Nom Prénom

Grade

Affectation:N° AGORA

Déclare vouloir adhérer au syndicat **FO DGFIP**

fait à : le

signature



IV) BUDGET

La direction a rappelé au CHS-CT la nécessité que tous les crédits soient utilisés a vant la fin de l'année.

Fo a rappelé en groupe de travail que les équipements de protection individuelle pour le personnel technique (EPI) ne relève pas du budget du CHS-CT mais dépend du budget de Direction

La secrétaire du CHS-CT nous a indiqué que des places étaient libres pour différentes formations.

Fo ne peut que vous encourager à suivre ces formations dont celle sur le secourisme.

Cette formation peut vous être utile au niveau professionnel mais aussi privé.

V) QUESTIONS DIVERSES

Nettoyage

La direction nous a prévenus que le marché était reconduit avec la société ONET pour un coût moindre par rapport au précédent marché. Les clauses d'obligation de résultat semble les mêmes

Le solde du budget CHS-CT pourrait être utilisé pour un grand nettoyage des sites en fin d'année.

Vigneux

L'avenir de la trésorerie de Vigneux n'est pas encore fixé, la direction n'a pu rencontrer le maire de Vigneux.

Yerres

Les collègues de Yerres ne veulent pas être 8 personnes dans une même pièce. L'expérience prouve que l'ambiance sonore des « open space » est déplorable.

La situation ayant évolué depuis leur présentation en CHS, nous avons demandé à recevoir les nouveaux plans de Yerres.

Pour la direction, tout dépendra du budget qui restera. La direction nous a annoncé le dépassement, en devis, de la somme allouée pour ce projet. Un nouveau projet est en cours de discussion auprès des chefs de service et des agents. Les plans seront donc présentés aux OS après la validation des agents et des chefs de service.

Après ce tour de table, **FO** a posé une question essentielle :

Une catégorie des agents concernés n'est pas consultée : « **ceux du recouvrement** ».

Effectivement les agents du poste ou des postes concernés par la création du SIP de Yerres ne sont pas interrogés.

Encore une fois après le désastre de Juvisy, un nouveau désastre s'annonce pour les futurs collègues qui devront intégrer le ou les SIP de Yerres au 1^{er} janvier 2015.

Il reste 3,5 mois, hors vacances scolaires, à la direction pour rendre opérationnels les nouveaux agents. Sachant que dans ces 3,5 mois à venir nous avons les échéances des 15 septembre, 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre où la présence de tout le personnel est nécessaire et à peine suffisante compte tenu de la baisse des effectifs.

Nous n'osons croire que la direction marche à vue et ignore quels postes seront absorbés par le ou les SIP de Yerres

Ce n'est pas le premier SIP créé dans le département !

TOUS LES AGENTS DOIVENT ETRE CONSULTES SUR LEUR ENVIRONNEMENT.



Secrétaire Départementale	: Sabine TRIQUENAU	(SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)
Secrétaires adjoints	: Lionel BOYER	(SIP Evry ☎ 01.69.36.63.11)
	: Alain FILIPPI	(CFP Montgeron ☎ 01.69.40.87.24)
Permanent	: Frank SAINTOL	(DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)
Trésorière	: Maryse de CARVALHO	(SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)
Courriel	: fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr	Site web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/